

Ombral Era

Fongicide pour céréales contre les maladies foliaires du blé, de l'épeautre, de l'orge et du triticale

Matières actives

150 g/l Prothioconazole (14.87%)
75 g/l Benzovindiflupyr (7.43%)

Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

Numéro d'homologation

W-7245-1

Utilisation Céréales

Blé

Dosage: 1 l/ha contre la rouille brune, la rouille jaune, l'oïdium, la septoriose des feuilles (S. tritici ou S. nodorum) et la septoriose des épis (S. nodorum). Application au stade BBCH 31– 61. Dosage: 1 l/ha contre la fusariose des épis, une application au stade BBCH 55– 69.

Stratégie fongicide recommandée avec deux traitements: premier traitement avec 1,5 l/ha de Revycare au stade un nœud (BBCH 31), deuxième traitement avec 1 l/ha d'Ombral Era au stade dernière feuille étalée (stade BBCH 49).

Orge

Dosage: 1 l/ha contre l'oïdium des céréales, l'helminthosporiose, la rhynchosporiose, les grillures (PLS+RCC) et la rouille naine. Application au stade BBCH 31– 51.

Stratégie fongicide recommandée avec deux traitements: premier traitement avec 1,5 l/ha de Revycare au stade un nœud (BBCH 31), deuxième traitement avec 1 l/ha d'Ombral Era au stade dernière feuille étalée (BBCH 49).

Triticale

Dosage: 1 l/ha contre la rouille brune, la rouille jaune, l'oïdium, la rhynchosporiose et la septoriose (S. tritici ou S. nodorum). Application au stade BBCH 31– 61.

Stratégie fongicide recommandée avec deux traitements: premier traitement avec 1,5 l/ha de Revycare au stade un nœud (BBCH 31), deuxième traitement avec 1 l/ha d'Ombral Era au stade dernière feuille étalée (BBCH 49).

Restrictions

SPa 1: Afin d'éviter le développement d'une résistance, effectuer au maximum 1 traitement par culture avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC n°07 (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase, SDHI). SPe 3: Afin de protéger les organismes aquatiques contre les conséquences de la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger contre les conséquences du ruissellement, respecter une zone tampon d'au moins 6 m recouverte d'un couvert végétal dense. Réduction de la distance en raison de la dérive et exceptions conformément aux instructions de l'autorité d'homologation. Préparation de la bouillie: porter des gants de protection + une combinaison de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: porter des gants de protection. Les dispositifs de protection techniques utilisés pendant l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer l'équipement de protection individuelle prescrit s'ils offrent une protection comparable ou supérieure.

Miscibilité

Ombral Era est miscible avec nos engrais foliaires, régulateurs de croissance et biostimulateurs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H361d** Susceptible de nuire au foetus. **H410** Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et

l'environnement.

Phrases P

- P102** À conserver hors de portée des enfants.
- P261** Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- P271** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P304+P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P332+P313** En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P337+P313** Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
- SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS07



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00

info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>